

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL OFFRE AUX LOIR-ET-CHÉRIENS L'ENTRÉE DE CHAMBORD ET DE SES JARDINS

Du 16 septembre au 15 octobre 2017, tous les Loir-et-Chériens pourront profiter gratuitement du Château de Chambord et des nouveaux jardins à la Française. Une opération exceptionnelle à l'initiative du Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Pour Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental :
« Chambord est l'emblème du Loir-et-Cher, un site mythique auquel les Loir-et-Chériens sont très attachés. Cette année, l'ouverture des jardins à la Française a fait le tour du monde et attiré des centaines de milliers de visiteurs.

Il est normal et important que les habitants du territoire puissent découvrir librement cette nouveauté et profiter de ce patrimoine, qui est le leur. C'est pourquoi j'ai souhaité un accord, entre le Conseil départemental et le Domaine, qui garantisse l'entrée gratuite à tous les habitants.

J'invite tous les Loir-et-Chériens à en profiter au maximum !

D'autant que la période de gratuité coïncide avec le brame du cerf et la très belle exposition 'Pompidou et l'Art'. »

Pour bénéficier de la gratuité, les habitants de Loir-et-Cher devront simplement présenter un justificatif de domicile et une pièce d'identité à la billetterie du Château.

Plus d'informations sur : www.departement41.fr

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12